

*À la médiathèque, chacun trouve son livre*

*La visite choix de livres permet de renforcer la coopération entre les écoles et la médiathèque en prévoyant le prêt de documents aux classes, dans le cadre de projets pédagogiques.*

**Objectifs :**

- Choisir des ouvrages, librement ou selon les directives de l'enseignant, secondé par le bibliothécaire et l'enseignant.
- Favoriser des habitudes de lecture et d'utilisation des services offerts par la médiathèque jeunesse.
- Inciter le jeune lecteur à fréquenter seul ou en famille la médiathèque en dehors de l'école et à s'abonner individuellement.
- Offrir à l'enseignant des ressources pour ses activités pédagogiques.
- Mettre à disposition permanente des ouvrages dans un cadre réglementé (prêt de livres).

**Déroulement :**

Lors de la première visite, le bibliothécaire présente la médiathèque dans son ensemble et plus particulièrement l'espace jeunesse.

Les règles de bon usage sont rappelées.

Les enfants se renseignent, cherchent sur le catalogue informatisé pour les plus grands et choisissent alors un ou deux livres.

Une liste imprimée des ouvrages empruntés avec la date de retour est remise à l'enseignant.

La visite « choix de livres » peut se coupler avec la visite récréative et être propice à une petite animation autour du livre.



### Renseignements pratiques :

A la rentrée, chaque enseignant, après une convention de partenariat avec la médiathèque, dispose d'une carte collectivité valable pour toute l'année scolaire.

Réservée aux écoles de Périgueux, elle permet d'emprunter jusqu'à 40 documents par classe (sauf documents sonores ou audiovisuels) pour une durée de 45 jours.

Chaque école est orientée vers la médiathèque la plus proche (Gour de l'Arche, Le Toulon, Saint-Georges, centre ville).

- Public : toutes les classes, de la maternelle jusqu'au cycle 3.
- Une seule classe par visite.
- Durée : de 30 à 60 minutes selon le niveau scolaire.
- La visite est accompagnée par un bibliothécaire et reste encadrée par l'enseignant.
- Sur rendez-vous (4 semaines auparavant) auprès de la médiathèque concernée.

Médiathèque Pierre Fanlac -12, avenue Georges Pompidou – 24000 Périgueux – [www.perigueux-mediathèque.fr](http://www.perigueux-mediathèque.fr)  
Tél. 05 53 45 65 45 – Fax. 05 53 45 65 49 – [mediatheque@perigueux.fr](mailto:mediatheque@perigueux.fr)

### Espace Jeunesse

Mel : [maryse.mercadie@perigueux.fr](mailto:maryse.mercadie@perigueux.fr)  
[karine.toulemon@perigueux.fr](mailto:karine.toulemon@perigueux.fr)

médiathèque  
du Gour de l'Arche  
68 rue Pierre Brantôme  
Tél : 05 53 09 46 13

médiathèque  
de Saint-Georges  
17 rue Béranger  
Tél. : 05 53 43 06 70

médiathèque  
du Toulon  
20 rue Forquenot  
Tél. : 05 53 09 74 96

